

vince, lui conseilla d'aller d'abord se fixer pendant quelques années dans une localité rurale.» (7) La commission présidée par Clasen recommanda le débutant à l'autorité communale de Habaye la Neuve, ignorant que tout récemment un autre médecin y avait pris résidence.

Sur ces entrefaites Neyen retourna à Liège où il obtint le 21. 2. 1832 les diplômes de docteur en chirurgie et en accouchement, avec certificat que l'examen de la première branche avait été passé avec distinction et l'autre d'une manière satisfaisante.

Pendant son séjour à Liège Neyen fit preuve d'une grande activité à l'Université, à la Société de Médecine (qui le reçut membre effectif le 10. 12. 1830 et dont il fut secrétaire pendant un an) ainsi qu'à la Société des Sciences naturelles où il entra en la même qualité le 10. 1. 1831.

A la première de ces sociétés Neyen présenta différents rapports dont :

*Quelque mots sur la nature et le traitement du choléra-morbus* (1831) ;

*Observation touchant une nouvelle manière de préparer l'emplâtre de Cantarides pour vésicatoires dits par incorporation* (1831) ;

*De l'importance politique et sociale du médecin par M. Boret* (en collaboration avec Fraikin) (1831) ;

*Mémoire sur la gangrène sénile par M. Kaisin* (en collaboration avec Duval) (1831).

Le «Courrier de la Meuse» du 9. 4. 1831 contient, de la plume de Neyen : «*Résumé des travaux de la Société Médecine de Liège depuis le 13. 6. 1828, date de sa création, jusqu'en décembre 1830.*» (8)

Féru d'histoire naturelle et surtout de zoologie, Neyen présenta à la Société des Sciences naturelles de Liège quatre mémoires qui furent résumés pour former en excellent manuel universitaire de 665 pages, publié en 1831 à Liège sous le titre de «*Manuel de Zoologie, ou Exposé succinct et méthodique de l'histoire naturelle des animaux comprenant une vue générale sur la physiologie animale ; un aperçu des principales classifications zoologiques proposées par les auteurs ; une description détaillée des classes, des ordres, des familles et des genres.*»

Une deuxième édition de cet ouvrage parut en 1843 chez J. Lamort à Luxembourg.

Dernière trace de Neyen laissée à Liège : depuis le 15. 12. 1831 il exerçait les fonctions d'externe ou d'adjoint aux refuges d'aliénés des Hospices civils.

Après avoir reçu pour ses deux derniers diplômes le visa de la Commission médicale de Luxembourg (14. 3. 1832), Neyen commença neuf jours plus tard sa pratique de médecin de campagne à St-Léger, canton de Virton.

Deux ans après il alla se fixer cinq kilomètres plus loin, à Mussy-la-Ville.